

**Termes de référence**  
**Pour une expertise technique court-terme**  
**Appui à l'élaboration du Guide Technique des Urgences et la Structuration des modules de formation des urgences pré per post hospitalière en Guinée.**

<b>Référence :</b>	Expert international pour une mission d'élaboration du guide technique des urgences + structuration des modules de formation
<b>Domaine :</b>	Santé / Renforcement des systèmes de santé
<b>Intitulé du poste :</b>	Expert court terme – Guide technique des urgences + structuration des modules de formation + Renforcement des capacités du personnel médical et paramédical des structures appuyées
<b>Pays :</b>	Guinée Conakry
<b>Durée de la mission :</b>	25 jours en mission perlée. Dates de mission à définir sur une période maximum de 2 mois à partir de mai 2021

## **I. Contexte**

### **a. Pays**

Le système de santé guinéen est peu performant et fortement dégradé depuis les années 1990, du fait de son sous-financement chronique, de ses ressources humaines et financières limitées, de la vétusté et de l'insuffisance des infrastructures sanitaires, et du manque de gouvernance et de leadership. La crise engendrée par la Maladie à Virus Ebola (MVE) qui a frappé la Guinée entre décembre 2013 et décembre 2015, a confirmé l'extrême faiblesse et le dysfonctionnement du système de santé publique. Cette situation s'est dégradée après l'épidémie, suite aux nombreux décès au sein du personnel de santé, à la fermeture d'établissements sanitaires, et à la perte de confiance de la population dans les services de soins.

La problématique des urgences est l'une des priorités du ministère de la santé de Guinée dont l'orientation stratégique n°1 du PNDS 1 2015/2024 vise à assurer un « Renforcement de la prévention et de la prise en charge des maladies et des situations d'urgence ». Dans le cadre de la mise en œuvre de sa lettre de mission, le ministère de la santé, à travers la Direction nationale des établissements hospitaliers et de l'hygiène sanitaire (DNEHHS) a initié en 2017 un programme d'amélioration des urgences hospitalières. Ce programme a pour objectif général de contribuer au développement d'une offre de soins de qualité et diligents pour réduire les taux de mortalité et de complications dans les services d'urgences hospitalières. Les trois composantes de ce projet sont les suivants :

- La réorganisation des urgences ;
- La mise en place des ressources essentielles ;
- Le suivi et l'évaluation des performances.

En octobre 2017, des contrats de performances des services des urgences avec les Directeurs d'hôpitaux ont été signés. Ces contrats ont porté sur un certain nombre de résultats à savoir :

- Atteindre un taux de conformité des installations à 80% au moins par rapport aux normes établies ;

- Avoir un taux de disponibilité permanente de 90% en produits pharmaceutiques destinés aux urgences conformément à la liste définie,
- Atteindre un taux de rationalisation des soins de 90% au moins.

Des supervisions ont été organisées depuis cette date pour mesurer l'effectivité de l'amélioration de la prise en charge des patients aux urgences. De nombreux points positifs ont été identifiés, mais les défis à relever sont encore importants tant en terme d'organisation du fonctionnement des services qu'en termes de qualité technique de la prise en charge.

### **b. Intervention d'Expertise France en Guinée**

Expertise France est l'agence française d'expertise technique internationale, issue de la fusion, le 1<sup>er</sup> janvier 2015, des 6 principaux opérateurs français d'assistance technique. Son mandat est d'accompagner les pays partenaires dans le renforcement de leurs politiques publiques.

Le département Santé travaille sur le renforcement des systèmes de santé, notamment la formation des ressources humaines en santé, les questions de gouvernance et d'appui institutionnel.

Expertise France est présente en Guinée depuis avril 2015 et a démarré ses interventions dans le cadre de la riposte française à la maladie à virus Ebola. Expertise France intervient comme opérateur auprès du Ministère de la santé guinéenne et l'accompagne dans la mise en œuvre de plusieurs projets qui contribuent à la résilience du système de santé guinéen et à son renforcement.

Par ailleurs, à travers le département Gouvernance économique et financière, Expertise France appuie le Ministère de l'Economie et des finances guinéennes pour renforcer la fiscalité et mettre en place des corps de contrôle efficaces (Cour des comptes et Inspection générale des finances et de l'Etat).

### **c. Projet Pilote de renforcement des services d'urgences pré, per et post hospitalière dans 6 établissements hospitaliers en Guinée.**

Dans le cadre de l'orientation stratégique n°1 du PNDS 1 2015/2024 qui vise à assurer un « Renforcement de la prévention et de la prise en charge des maladies et des situations d'urgence », et à la demande du ministère de la santé guinéen, Expertise France a effectué en 2017-2018 un état des lieux sur les urgences pré, per et post hospitalières de six (06) hôpitaux du pays (hôpital national Ignace Deen, hôpital national Donka, CMC de Ratoma, hôpital régional de Labé, hôpital régional de Kankan et hôpital préfectoral de Siguir).

Cet exercice avait pour objectifs :

- 1- De faire l'état des lieux du service des urgences de 6 sites hospitaliers de 3 régions
- 2- D'évaluer la liste des besoins en ressources humaines, formations, matériels, infrastructures, consommables pour améliorer le service des urgences
- 3- D'établir l'état des lieux du schéma régional des urgences et de proposer des solutions dans le contexte guinéen
- 4- D'établir un ensemble de propositions stratégiques et opérationnelles dans le but d'améliorer la PEC des patients au service des urgences des hôpitaux cités.

Les résultats de cet état des lieux ont permis d'élaborer et de proposer pour validation aux autorités sanitaires guinéennes, un plan d'intervention pour le renforcement et la réorganisation de ces services d'urgence en intégrant le rôle de la direction régionale de la Santé (DRS)/direction de la santé de la ville de Conakry (DSVCO) et la tutelle sur la coordination des services.

Expertise France, au regard de la confiance et de l'expérience acquises auprès des autorités politiques et sanitaires guinéennes, à travers la mise en œuvre des projets initiés dans le contexte Ébola et post-Ébola, a

été contacté par le Ministère de la santé pour l'aider à améliorer l'offre et la qualité des services d'urgences hospitalières. Le plan d'intervention pour le renforcement et la réorganisation des services d'urgences élaboré a été soumis et validé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) de la France pour un financement de 688 000 euros.

#### **d. Cadre logique du projet.**

**Objectif général** : Définir le cadre stratégique global du renforcement des urgences pré, per et post hospitalière en Guinée et son opérationnalisation (schéma directeur).

#### **Objectifs Spécifiques :**

- **OS 1**: Définir une stratégie nationale sur les urgences hospitalières et son schéma directeur
- **OS 2** : Poursuivre la mise en œuvre des actions pilotes d'organisation des urgences dans la région de Kankan et Siguiri (*objectif est porté par l'ONG Les Enfants de l'Air (EDA)*) ;
- **OS 3**: Renforcer les capacités du personnel médical et paramédical des structures appuyées

#### **Résultats Attendus :**

- **Résultat 1** : une stratégie nationale sur les urgences hospitalières et son schéma directeur sont élaborés et validés;
- **Résultat 2** : des actions pilotes menées sur Kankan et Siguiri permettent d'alimenter la réflexion sur la stratégie nationale;
- **Résultat 3** : des propositions de structuration d'une filière de formation sont réalisées et des formations complémentaires sont organisées à l'attention des personnels médicaux et paramédicaux des structures sanitaires appuyées.

## **II. Objectif général de la mission d'expertise**

La mission aura pour objectif principal d'assurer l'élaboration du guide technique des urgences, contribuer à la structuration des modules de formation, et assurer une session de formation en médecine d'urgence

## **III. Objectifs spécifiques de la mission d'expertise**

La mission doit nous permettre :

- D'appuyer la Direction nationale des établissements hospitaliers dans la réactualisation des guides techniques des urgences et l'Institut de Perfectionnement Professionnel en Santé (IPPS) dans la structuration des modules de formation
- D'actualiser les guides techniques en vigueur mais caduques : L'action vise premièrement à réviser et actualiser les protocoles et guides techniques lors d'ateliers de travail réunissant les experts et les partenaires (ministère de la santé, Croix Rouge, chefs des services des urgences...)
- De Créer des modules de formation en lien avec la Direction Nationale des Etablissements Hospitaliers et d'Hygiène Sanitaire, les parties prenantes et les partenaires de mise en œuvre (IPPS) : Il s'agira également de créer des modules de formations afin de structurer un programme de renforcement de capacités pour 3 corps de métiers :
  - pour la filière paramédicale :
    - formation d'infirmières d'orientation et d'accueil, dans l'optique d'améliorer le tri et le circuit du patient
    - formation d'ambulanciers
  - pour la filière médicale : renforcement de capacités des médecins urgentistes dans le domaine des urgences et particulièrement dans la prise en charge globale des patients dans les urgences hospitalièreCes modules feront l'objet d'harmonisation lors d'un atelier avec les praticiens hospitaliers

Assurer une session de formation en médecine d'urgence à l'attention des personnels médicaux des structures appuyées (une mission par corps de métier) !

## **IV. Résultats attendus de la mission d'expertise**

- 1 guide Technique des urgences pré per post hospitalière disponible
- Harmonisation et structuration des modules de formations pour les médicaux et paramédicaux
- 3 sessions de formation réalisées en Médecine d'Urgences à l'attention des personnels médicaux et paramédicaux des structures sanitaires appuyées.

## **V. Relations de travail**

L'expert travaillera sous la supervision de l'équipe projet en lien avec la Direction nationale des établissements hospitaliers et de l'hygiène sanitaire, et en collaboration avec les autres parties prenantes (l'ONG les enfants de l'Air, Croix rouge, Protection civile)

L'expert travaillera en étroite collaboration avec un expert national mobilisé pour l'élaboration du guide technique et la structuration des modules de formation qui assurera le lien avec les partenaires institutionnels et les partenaires techniques.

## **VI. Méthodologie et lieu de travail**

La mission comportera 4 phases (*indicatives*) :

- 1) Un recueil d'information, des briefings et des entretiens auprès des équipes d'Expertise France
- 2) Un déplacement dans les différents départements et sites concernés par le projet, avec entretiens avec les parties prenantes et une définition de la stratégie à mettre en place pour revoir les guides techniques et mieux définir les modules de formations
- 3) La rédaction des livrables, incluant des échanges entre les experts, EF et les parties prenantes La tenue d'ateliers de validation technique sur place : Le guide technique des urgences et l'harmonisation des modules de formation.
- 4) La tenue de trois sessions de formation en médecine d'urgences à l'attention des personnels médicaux et paramédicaux des structures sanitaires appuyées par le projet

## **VII. Livrables attendus de la mission**

- Rapport final technique de sa mission
- Guide technique des urgences + modules de formations.

## **VIII. Langues**

Française

## **IX. Exigences du poste/Profil du consultant International**

### **a. Profil du consultant**

- Être titulaire d'un diplôme universitaire en Médecine, Urgentiste de préférence, idéalement dans le domaine des sciences de la santé (Humaine).
- Avoir une bonne connaissance des systèmes de Santé humain
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle confirmée dans le domaine de la médecine d'urgence, en santé publique.
- Avoir une expérience dans l'élaboration des guides techniques, thérapeutiques.
- Avoir travaillé avec les programmes de développement dans les secteurs de la santé humaine, niveau International et/ou Guinéen.
- Avoir une bonne connaissance dans la gestion et la prise en charge des maladies à potentiel épidémique
- Une connaissance en PCI hygiène hospitalière et sécurité des patients
- Une notion en premier secours psychologie
- Une notion sur le fonctionnement des équipes d'intervention rapide dans le domaine des urgences
- Avoir d'excellentes capacités de rédaction en Français.
- Maîtriser l'outil informatique, Environnement Windows : Word, Excel, Power Point, internet

**b. Documents à fournir par l'expert**

- CV, avec références correspondant aux travaux de même nature déjà réalisés
- Offre technique incluant la méthodologie précise et précisant en particulier les outils et un programme de travail ;
- Offre financière détaillée
- Disponibilité

**c. Disponibilité, dates de mission :**

Mission d'environ 25 jours (en perlé)

Dates à déterminer sur une période de 2 mois maximum, à partir de mai 2021

**X. Budget et rémunération**

L'offre financière de l'expert sera revue et analysée sur la base des grilles de rémunération d'Expertise France, qui se réserve le droit de négocier le montant.

La rémunération sera basée sur la soumission et l'acceptation des livrables et sur le nombre de jours travaillés avec fourniture des pièces justificatives correspondantes.

**Les dossiers de candidatures seront adressés au plus tard le 30/04/2021**